Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 9 MARS 1899. No. 4

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canadiennes-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu

CAPITAL-BRAS--CAPITAL ARGENT.

Un de nos confrères de la presse coloniale, au cours d'un article sur la colonisation laisse echapper cette boutade !

"Ce ne sont pas des capitalistes que les Anglais ont envoyés en Australie, les Américains au Far-West, les Français au Canada, les Basques dans l'Argentine."

A ne parler que du Canada, il faut reconnaitre que les bons religieux, les cadets de famille, les vigoureux paysans qui l'ont colonisé n'étaient pas, en effet, capitalistes. Selon les expressions caractéristiques de notre confrère, ils avaient à leur disposition plutôt le capital-bras que le capital-argent.

Avec le capital-bras, ils ont fait merveille, ouvert la forêt, remué la terre, crée un pays. Avec un capital-argent plus considérable portant secours au capital-bras, eussent-ils fait mieux, plus vite, plus grand ?

Il y a de bons esprits qui en doutent. Ils croient que le capital-bras s'en fût trop complaisamment remis à l'action du capital-argent, que l'un et l'autre eussent été détournés des œuvres fécondes pour aller se perdre dans des conceptions d'ordre différent plus brillantes, plus décevantes aussi.

La lutte âpre, incessante, contre les résistances d'une nature à dompter d'ennemis à vaincre, de populations à soumettre, a formé, d'après eux, le caractère du peuple canadien-français, sa constitution physique, comme sa physionomie morale. La lutte finie, ou changeant d'aspect, la force acquise dans les combats de tout sorte, nous est restée et ne s'est point épuisée en une paix trompeuse, on n'a point été émoussée par de trop faciles triomphes.

Plus de ressources au début, moins de luttes dans la suite, et les choses, peut-être tournaient autrement. Ce pays sain et jeune, jouet de la fortune, devenait une de ses victimes. Enrichi sans effort, notre peuple se fut rapidement appauvri, et les rudes Anglo-Saxons, arrivant après la conquête, se fussent aisément emparés de notre sol. Ils ont trouvé nos paysans du Bas-Canada d'autant plus attachés à leurs terres qu'ils avaient fait plus d'efforts pour les conquérir, pour les garder, habitués enfin à les défendre contre tout venant. Et alors, voyant inutile tout effort pour s'en emparer, ils s'en sont allés plus loin ouvrir de nouveaux territoires. Ils se sont répandus vers l'ouest, où nous les suivons aujourd'hui.

Le capital-bras ayant fait son œuvre, le capital-argent peut aujourd'hui faire aussi le sien, et il le fait tous les jours, avec une sûreté et une prévoyance qu'il tient encore de nos origines premières, des premières sources de notre vitalité nationale, de la formation primitive de notre caractère et de nos mœurs. Les vieilles habitudes françaises nous empêchent de courir trop facilement les aventures, elles conseillent et nous guident. Le vieille esprit français—que, si moderniste que l'on soit, il ne faut jamais se lasser d'admirer—reste dans nos institutions, retient nos projets et circule dans nos entreprises ; il leur donne au milieu des audacieuses et fringantes créations américaines, un peu l'air de venir du Vieux-Monde.

L'ouest entr'ouvert par les hardis pionniers français, a été grand ouvert au monde par le génie moderne. Le chemin de fer du Pacifique—le capital-argent—suit la voie tracée par ses précurseurs canadiens—le capital-bras.

L'esprit d'entreprise moderne s'empare de toutes les idées qu'a semées l'esprit de dévouement et les réalise avec une force et une grandeur d'exécution saisissantes.

Les deux forces, que notre confrère dans l'éclat d'une antithèse a désunies, marchent aujourd'hui de concert à la conquête des plus vastes territoires. On ne saurait dire lequel des deux éléments a un rôle moindre ; dans tous les cas on peut dire avec assurance que le rôle du capital bras n'est nullement diminué. Il reste le maitre du sol, le souverain incontesté de l'Ouest. C'est lui qui pétrit de ses mains ce nouveau Canada, plus grand que l'ancien, et qui porter aussi lui, si nous le voulons bien, si nous ne sommes pas indignes de la foi qu'avaient en eux-mêmes, en nous, nos ancêtres, l'effigie de la France.

HECTOR FABRE.

L'OPINION DES JOURNAUX

Sur l'ajournement de la Conference.

De la "Patrie" :

Le sénateur Fairbanks et Sir Wilfrid Laurier ont communiqué hier, à la presse, au nom de la Commission Internationale, une note à l'effet que cette Commission a ajourné ses travaux au 2 août prochain, à Québec. Cette note dont on pourra lire le texte dans une autre page, dit que les Commissaires ont fait un grand pas dans la voie du règlement de toutes les difficultés, mais qu'ils n'ont pu s'entendre sur la solution à donner à la délimitation des frontières des l'Alaska. L'ajournement permettra aux deux gouvernements de mieux étudier cette question et peut-être de mieux la régler.

Il ne s'agit pas de rupture, comme veut bien l'insinuer la presse conservatrice, car le sénateur Fairbanks a déclaré hier, publiquement que le meilleur esprit possible animait tous les commissaires.

Le fait que la Commission n'a pu s'entendre sur la question de l'Alaska prouve amplement que M. Laurier et ses collègues n'ont pas voulu se plier à des exigences outrées et sacrifier des intérêts et des droits qui sont d'une importance énorme pour nous. S'ils avaient voulu bonnement avoir un traité, ils n'avaient qu'à céder sur quelques questions et tout était réglé. Mais ce n'est pas tout d'avoir un traité, il faut qu'il ne soit pas conclu au détriment publique et de la dignité nationale.

Voilà comment ont raisonné nos délégués et c'est pourquoi, après six mois de débats et de conférences diplomatiques, aucun arrangement n'a pu être signé par les deux nations.

Les Américains se sentant forts, de leurs 70,000,000 de population, de leur puissance commerciale, industrielle et maritime, de leurs derniers triomphes, ont voulu nous arracher le plus et nous donner le moins possible; mais M. Laurier et ses collègues se sont tenus sur le terrain de la justice et du droit et ont tout tenté de concilier les intérêts et amener une solution à la fois honorable et équitable pour les deux nations.

L'ajournement de quelques mois, qui a été arrêté, produira probablement d'heureux résultats, car les Américains sont maintenant mieux renseignés sur notre pays, sont mieux éclairés sur nos développements et nos ressources et ont moins de prévention contre nos hommes publics et nos institutions ; il est permis de croire que la réflexion et l'étude les rendra plus conciliants demain qu'hier.

Dans tous les cas, M Laurier revient au Canada avec la satisfaction de pouvoir dire qu'il a travaillé patriotiquement pour son pays, qu'il a créé des sympathies pour notre peuple dans l'opinion américaine et qu'il n'a rien sacrifié du patrimoine national.

* * *

De la "Presse" :

La commission anglo-américaine a ajourné ses séances au 2 août prochain. C'est à Québec que les négociations seront reprises, si jamais elles le sont.

Tous ceux qui n'ont en vue que le progrès et le développement du Canada, regretteront cette tournure négative que la conférence de Washington a finalement prise. Mais infiniment mieux vaut ce résultat, qu'un traité obtenu au moyen de concessions, qui comportaient le sacrifice de nos plus chers intérêts.

La leçon de cette nouvelle expérience—nouvelle du moins pour le parti libérale, qui apprend enfin que les tendres procédés et les m'amours de la conciliations ne réussissent pas mieux, auprès de l'oncle Sam, dès qu'il s'agit de dollars, que les négociations fermes et viriles—pourra nous être d'un immense avantage. Les deux partis politiques du Canada sont aujourd'hui pleinement renseignés. Il ne reste plus l'ombre d'une raison, pour aucun d'eux, d'hésiter à adopter, dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis, sinon une politique de représailles, au moins une politique de protection nationale.

En attendant, l'attitude de nos représentants de la conférence, qui, jusqu'ici, ont déployé assez d'énergie pour éviter à leur pays, les fourches caudines américaines, mérite de sincères félicitations et l'approbation populaire.

Bon moyen.

Le meilleur moyen de guérir la toux, la bronchite, les maux de gorge et les rhumes de poitrine est de faire usage du **Baume Rhumal**. 29

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 11— 6 Fév. 1899.

Le marchand de Marrons (Tante Nicole).—Féorier poésie (C Vautel)—La Troupe de DanGalaor, (E. Dupuis)—Filleule de Napoléon(Cap Danrit).—Le petit lapin d'Ambleteuse (Noemi Balleyguier).—Boite aux lettres.—Tirelire aux devinettes.

Illustration par J Geoffroy, Clément Vautel, A Birch, P. de Sémant, Bren d'Amour etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.
FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 9 Mars 1899.

LA CONFERENCE.

La conférence américaine-canadienne a brusquement ajourné ses délibérations au 2 août prochain. Tout le monde, en Canada, prévoyait cette éventualité. Certains esprits chagrins feront un crime au chef du gouvernement de n'être pas revenu avec un traité en poche qui aurait arraché aux Américains toutes les concessions imaginables aux prétentions canadiennes. Ces gens sont dans l'erreur et se mettent, pour juger de la situation, au point de vue des mesquins et tristes intérêts d'un parti tombé dans la dèche par sa propre faute. Une conférence internationale avec les Etats-Unis aurait dû avoir lieu il y a dix ans, et plus particulièrement à l'époque où M. Cleveland tenait les rênes du gouvernement américain.

Les circonstances alors, étaient plus propices pour un accord de longue durée entre le Canada et les Etats-Unis. Aujourd'hui, dans la position où ils se trouvent, nos voisins ne veulent rien accorder et sont disposés à tout prendre. Le gouvernement actuel du Canada fait preuve de beaucoup de dignité et de prévoyance en ne cédant rien au gouvernement américain, des droits de notre pays. Phénomène assez curieux : plus les Américains ont élevé leur muraille de tarifs contre nous, plus notre commerce avec l'Europe a pris du développement. Et dans ce cas, pourquoi des concessions ? Pour avoir le plaisir de se vanter que nous avons favorisé le marché le plus voisin ? Les hommes posés, dégagés de tout esprit de partisannerie comprendront qu'il valait mieux ajourner la conférence internationale, pour fournir aux Américains le temps de mettre de l'eau dans leur vin.

Quand à nous, nous félicitons Sir Wilfrid et ses collègues d'avoir su si bien préserver nos intérêts, sauvegarder notre dignité nationale ; d'ailleurs, quelque négative qu'ait pu en être l'issue, cette conférence avait été organisée, arrangée pour faciliter les relations commerciales entre deux pays voisins. L'idée était excellente, tout le monde l'avouera, seulement les Américains ont voulu avoir la part du Lion, c'est-à-dire tout prendre sans rien donner en échange. Heureusement nos ministres n'ont rien voulu sacrifier de nos droits, de nos intérêts et ils ont bien fait.

Les Américains veulent se cantonner chez eux, ils veulent se passer de nous, ils veulent la lutte ; c'est entendu, nous lutterons et l'Aigle américaine pourrait bien, avant longtemps, regretter son outrecuidance et son mauvais vouloir.

Le "Nord," dans, son dernier numéro fait les remarques suivantes :

"Le gouvernement fédéral continue faire venir au Canada, par milliers, les Doukhobors que le Czar chasse de la Russie. On déloge même des colons canadiens pour faire place à ces immigrants socialistes qui refusent d'obéir aux lois du pays.

Ah ! si le gouvernement avait fait pour la colonisation dans la province de Québec, la moitié de ce qu'il fait pour ces étrangers, nous aurions dans les cantons du Nord trois fois la quantité de terre en culture que nous avons aujourd'hui.

Mais non, on aime mieux noyer par une grande immigration les quelques milliers de canadiens-français qui sont allés s'établir dans le Nord-Ouest et qui restent attachés à leur langue."

Nous conseillons aux écrivains du "Nord" de ne pas trop s'apitoyer sur notre sort. Nous ne sommes pas encore noyés par l'immigration étrangère. Nous nous maintenons intacts, et si le gouvernement veut nous aider comme il parait en avoir l'intention, il y aura encore de beaux jours pour la nationalité canadienne-française au Nord-Ouest. Le "Nord" semble oublier que les administrations conservatrices avant 1896 ont inauguré cette politique d'immigration dont il se plaint et que la seule différence entre le gouvernement d'aujourd'hui et celui d'hier est que les fonds appliqué à l'immigration européenne sont mieux employés et produisent plus de résultats que du temps des conservateurs. Quand aux cantons du nord, que le "Nord" voudrait voir trois fois plus cultivés, qu'il s'en prenne aux agents de colonisation qui promettaient des alouettes toutes roties, une vie aisée et facile, alors que tout le monde sait parfaitement qu'une génération ne suffit pas toujours à donner au colon de la "Rouge" et du Nominingue la subsistance la plus rudimentaire de sa famille.

LE JOURNAL CATHOLIQUE.

Le "journal catholique," disait l'autre jour un R. P. Jésuite à Milwaukee, "est le catéchisme du dix-neuvième siècle. Il vous faut recevoir un journal catholique si vous voulez vous tenir au courant de ce qui concerne l'Eglise et ses doctrines telles qu'on les discute aujourd'hui, et avoir sous vos yeux une prompte réfutation des mensonges et des calomnies qu'on répand constamment contre elle. De quoi parle votre famille au foyer domestique ? Que discute-t-elle ? Que lit-elle ? Donnez-lui un journal catholique, pour qu'elle puisse comprendre et discuter en connaissance de cause les questions du jour, dans les rapperts qu'elles peuvent avoir avec la religion."

Appliquées à un bon journal catholique, fidèle en tout point à sa haute mission, ces paroles ne manquent ni de vérité, ni d'actualité, bien que l'expression de "catéchisme" nous paraisse un peu risquée—Le Mouvement Catholique.

BUREAU DE COLONISATION

Montréal 27 Fév. 1899.

Monsieur et cher Ami,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je suis en train de préparer mon prochain voyage pour le Nord-Ouest. Le depart est fixé au 5 avril prochain à 11 heures de l'avant-midi, de la gare Windsor, Montréal.

Le prix du billet, de Montréal à Edmonton, Alberta, est de $42,30. C'est le prix régulier ; il n'y a jamais de réduction.

Le trajet se fait en cinq jours, ou pour mieux dire en 100 heures. Il n'y a pas de changement de chars ni de transbordement de bagage.

Chaque [illegible] le privilège de chéquer et [illegible] avec lui 300 lbs. de bagage ; mais il faut que ce soit des caisses des ballots, des valises ou paquets ne pesant pas plus de 150 lbs.

Tout bagage en sus des 300 lbs allouées sur chaque billet, doit être déposé à la gare du frêt, Place Dalhousie, Montréal, pour être envoyé dans des trains de marchandises.

Le colon qui charge un char complet, (20,000 lbs pesant) soit en ménage, voitures, instruments agricoles, animaux de ferme, etc, a droit à un passage gratuit et ne paie que $123,-00.

La compagnie fait payer $1,23cts par 100 lbs, de bagage ; mais il ne faut pas oublier que ce tarif est exclusivement pour des effets ou article de ménage ayant déjà servi.

Pour que les effets envoyées comme marchandises, arrivent à destination en même temps que les passagers, il faut les faire partir de Montréal une dizaine de jours à l'avance.—Ne pas oublier de mettre sur chaque article une carte portant son nom.

Les passagers doivent se munir, avant le départ, de provisions de bouche pour le voyage ; c'est plus économique que de les acheter en route. Ces provisions consistent en : pain, biscuits, beurre, fromage, viandes, jambon, sirop, sucre, thé café, etc.

Qu'on apporte aussi des serviettes de table des ustensils, tels que : couteaux, fourchettes, cuillers, poële à frire, théière, etc ; ainsi que serviettes, savon, brosses, peignes, pour toilette.

Quant au lit, il faut un matelas mince, des couvertures, des oreillers des draps et des rideaux (8 x 12) ; sans ces articles, l'on manque de comfort et le voyage perd beaucoup de son charme.

Les chars du C. P. R. sont bien chauffés, bien éclairés, bien aérés, pourvus de tables portatives, de poêles de cuisine, de cabinets de toilette et de chambres à fûmer. Il est difficile de trouver plus de comfort sur un chemin de fer.

J'accompagnerai les voyageurs jusqu'à Edmonton, où je demeurai environ un mois. Avant le départ, durant le trajet, et après notre arrivée au Nord-Ouest, je ferai tout, dans la mesure de mes attributions pour être utile à mes compagnons de voyage.

En tenant compte de ces quelques avis, on peut s'épargner beaucoup de désagréments, éviter une foule de mécomptes et rendre son voyage assez agréable.

J'ai l'honneur de me souscrire, mon cher ami et futur compagnon de voyage,

Votre tout dévoué.
J. B. MORIN Ptre.

REFLEXIONS.

Demandez à ceux qui reviennent, si tout est rose dans la vie des citadins, si, dans les grands centres, tout ce qui reluit est de l'or, si les perdreaux rôtis y tombent du ciel dans la bouche des ouvriers ou des employés.

Les parents ne sauraient trop parler à leurs enfants des dangers, des ennuis et des peines qui attendent les cultivateurs assez mal inspirés pour déserter la campagne.

Et les instituteurs ne devraient négliger aucune occasion de démontrer à leurs élèves combien il est honorable de conquérir en quelque sorte la terre, de remplacer la forêt sauvage par des champs fertiles, de contribuer efficacement, tout en s'assurant l'aisance et parfois la fortune, à la grandeur et à la prospérité de sa patrie.

Mais ce n'est pas généralement, ce que l'on fait. A force de l'entendre dire et répéter, les fils et les filles de fermiers finissent par se convaincre que leur profession est la plus fatigante et la moins lucrative de toutes, et il leur semble que le plus pauvre des citadins pourrait faire l'aumône au plus riche des cultivateurs.

Pauvres rêveurs ! Puissiez vous ne jamais apprendre par votre propre expérience, quelle différence il y a entre le luxe trompeur qu'on va chercher au loin, et le bien-être réel qu'avec un peu de bonne volonté on trouve toujour à la campagne !

Un vieux défricheur des Cantons de l'Est, ayant un jour rendu visite à son frère qui travaillait dans une usine du Michigan et logeait dans une petit maison "que les grandes maisons voisines empêchaient de respirer," fit cette judicieuse remarque :

—Chaque soir, quand l'heure du repos a sonné, je tombe de fatigue et je dors d'un sommeil si profond, que je n'ai pas même le temps de rêver Avant de m'assoupir, je me dis avec plaisir, tout en remerciant le bon Dieu, qu'autour de ma maison tout travaille pour moi ; l'herbe pousse, le blé mûrit, le jeune bétail grandit. Chez les gens de la ville, c'est le contraire ; rien ne grandit là que les dettes et les charges... Le loyer court, les échéances approchent à grands pas, les provisions s'épuisent. C'est toutes les semaines la même chose ; le salaire s'en va à mesure qu'on le gagne, et si le chomage arrive, c'est la gêne."

Ce brave homme avait vu et il croyait, parce qu'il était forcé de croire. Cultivateurs, mes amis, croyez sans ennuyer vous, écoutez les bons conseils de ceux qui s'intéressent sincèrement à votre bonheur, restez aux champs.

JEAN DES ERABLES.

NOTES LOCALES.

M Hervé Girard est de retour à Edmonton. Bienvenue.

L'assemblée législative du Manitoba s'ouvre le 16 courant en même que la session fédérale.

M Leslie Wood, facteur de la Baie d'Hudson au poste d'Attabaska Landing est descendu à l'Alberta.

La grippe a retenu pendant quelques jours à ses appartements notre ami Lessard il est maintenant rétabli.

M le juge Scott est reparti ce matin pour Calgary. Il reviendra la semaine prochaine pour le procès McFadden.

M A. S. Rosenroll M.L.A., pour Wetaskiwin est descendu hier soir au Queen's, il est reparti par le train de ce matin.

Il y aura a la Salle Robertson, le soir de la Saint Patrick un concert au profit de l'Eglise St Joachim. Qu'on se le dise.

Nous signalons à nos lecteurs l'importance de nous faire parvenir au plutôt le prix de leurs abonnement. Ils nous rendront service.

M F Oliver député est parti mardi matin pour Ottawa où il prendra part aux travaux de la session qui s'ouvre comme on sait le 16 courant.

M J E Laurencelle gérant de la Banque Jacques Cartier est parfaitement rétabli de la grippe qui l'a presque terrassé, malgré sa vigoureuse constitution.

Dans un discours prononcé à Perthe Ont. par l'Hon M Sifton, le ministre a prédit un surplus de 4 à 5 millions dans l'administration des finances de la Puissance.

Les membres de la société St Jean Baptiste d'Edmonton sont priés de se réunir dimanche soir a 8 heures p.m. a la salle C. M. B. A. pour affaires très importantes. Qu'on se le dise !

Beebe le commis de poste accusé de vol de lettres a été acquitté par le jury malgré une très forte charge contre le prisonnier par le juge Scott. C W Cross a défendu l'accusé d'une façon remarquable.

Le jeune fils de M Crozier de la Rivière Eturgeon s'est accidentellement brisé la jambe en jouant au "football" avec ses compagnons d'école. Le Dr Roy a été appelé pour lui donner les soins nécessités par son état.

A ceux de nos lecteurs de la Province de Québec et des Etats-Unis qui veulent venir voir notre pays nous signalons la lettre de M l'abbé Morin qui donne aux futures colons de l'Alberta beaucoup de conseils et d'avis très précieux.

M A St Laurent, ingénieur du département des Travaux Publics est arrivé vendredi soir pour surveiller la construction d'un brise glaces que le Département est a faire construire pour protéger les piliers du pont. M St Laurent est descendu a l'Alberta et séjournera quelques semaines parmi nous. Les amis qu'il s'est faits dans Edmonton, et ils sont nombreux, ont été enchantés de le revoir.

Une assemblée très nombreuse des citoyens de la Rivière Eturgeon a eu lieu vendredi soir à la maison d'école Naméo pour discuter les besoins publics de la localité. L'assemblée avait été convoquée par M. Villeneuve, député à la législature. M. P. McDermott fut appelé au fauteuil présidentiel et M. Geo. Sutherland agissait comme secrétaire. M. Villeneuve prit le premier la parole et annonça aux électeurs qu'il n'était pas venu dans le but de faire un long discours mais simplement les visiter afin de connaitre les besoins du district. Il leur avait promis durant l'élection de novembre, de venir les voir et il voulait tenir ses promesses. Plusieurs questions furent soulevées et après une longue discussion il fut décidé unanimement de demander au gouvernement de placer le pont Wilson sur la ligne du chemin, d'accepter l'offre de Finlay McDonald d'échanger un morceau de son terrain avec le chemin du gouvernement à condition que la clôture en fil et les poteaux lui soient fournis par le gouvernement, et de demander au département des Travaux Publics de réparer le chemin à Fable Lake qui va se fermer bientôt. Des votes de remerciements furent ensuite votés au président, au secrétaire de l'assemblée et à M. Villeneuve et l'assemblée se dispersa.

ST. ALBERT.

Les travaux du pont St Albert seront faits à la journée et M I Gagnon a été choisi comme contre-maitre par le Département des Travaux Publics de Regina.

Les élections annuelles de l'association libérale de St Albert ont eu lieu dimanche dernier, et les officiers suivants ont été élus. Président, Isaïe Gagnon ; Vice Président, J Chave ; Sécretaire-Tresorier, A C Hebert ; Comité, Jos Bourgeois, Cam. Vestrate, Ged. Belisle, Leon Levasseur, jr. F. Perron, Narc. St Jean J J Mellon, Dr Tierney, O Bellerose. L'associations a ensuite exprimé sa confiance dans l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier, sur motion proposée par A Guilbault secondée par L Levasseur.

MORINVILLE.

M. et Mde L. J. Cartier nous en rendu visite dimanche dernier.

La Cie d'Elevateur et de moulin a farine de Morinville sera bientôt un fait accompli. Tant mieux et bravo !

Notre ami M Jos Houle est heureux et souriant ce temps ci...... C'est une grosse fille qui a bonne envie de vivre. Parrain et Marraine M J Rondeau et Mlle Antoinnette Perras. Nos félicitations.

Le moulin à scie de Morinville est en opération jour et nuit pour avoir le temps de scier tout le bois avant la fonte des neiges, et aussi pour avoir le temps de scier le bois de construction du moulin à farine. Le moulin est sous la conduite de H. Boissonneault et Edmond Brissette est employé comme commis ; Z. Martin et N. Brissette, ingénieurs ; M. Lenseigne et J. Vans, scieurs.

UN ABONNE.

BEAUMONT.

On se plaint beaucoup des retards de la malle. A quoi cela est-il dû ? A la négligence du département ou de ses employés ?

Un nouveau district d'Ecole Catholique Publique a été organisé sous le nom de "Plante." Nos félicitations.

C'est décidé, nous aurons un téléphone. La Cie du C. P. R. nous dermet de poser notre fil sur sa ligne télégraphique, à condition que notre ligne de téléphone passe par Leduc. Condition facile, nous l'acceptons avec plaisir, car Leduc présentement es, notre marché ; et dans un avenir très rapproché, parait-il, Leduc aura de de nouveaux magasins, docteur, pharmacie, etc. Les poteaux nécessaires à la construction de notre ligne de téléphone sont déjà sur les lieux. De bonne heure au printemps les travaux seront faits. Nos remerciements à qui de droit.

M Jos Langlais est venu passer le dimanche avec nous. M. Langlais s'en viendra bientôt sur sa ferme où il passera quelque temps à finir sa maison. C'est dire qu'il a l'intention de venir rester définitivement parmi nous. Nous lui souhaitons d'avance cordiale bienvenue.

On est à charroyer le bois pour la construction de la maison d'école. Au printemps tout sera prêt, et, cette fois, nous aurons une école catholique. Nos félicitations aux habitants du nouveau district aussi nos meilleurs souhaits.

La semaine dernière, M. Côté, d'Edmonton, est venu passer quelques jours dans nos parages visité les terres et a fait son choix. Dans quelques semaines M. Côté sera un des nôtre. Bienvenue.

EDMOND.

NOTRE HOPITAL.

Les Sœurs de l'Hôpital-Général d'Edmonton remercient sincèrement les personnes suivantes pour dons faits pendant les deux derniers mois : "Ladies' Aid Society," le Rév. E. Desmarais, curé de St. Louis de Gonzague, P. Q., Mde Béliveau, M. Bileau, de l'Hôtel Alberta, M. Cowles, pharmacien, J. H. Dunn, avocat, la Cie de la Baie d'Hudson, Mde Lauder, MM. Lessard, Rivet, J. Milner, Mde J. McNamara, MM, Ross Bros.

Pendant les mois de janvier et de février soixante-treize patients ont été soignés ; sur ce nombre 42 étaient catholiques et 31 protestants.

***

EDMONTON, janvier 27 1899.

J'ai examiné l'Hôpital dans tous ses détails que j'ai trouvés très propres et en bon ordre. Il n'y a pas de plaintes au sujet de la nourriture et les malades se sont tous dits excessivement satisfaits des traitements.

E. A. KENNEDY,
Inspecteur des Hôpitaux des Territoires.

NOTES RELIGIEUSES.

Le R P Cunningham est a prêcher une retraite au Lac La Selle aux jeunes sauvages sous la charge du R P Grandin.

Le père Culerier est parti ce matin pour McLeod où il va preter assistance au R P Lebret qui est indisposé.

Le R P Charlebois de Mattawa est installé à St Paul des Métis où il surveille en ce moment la construction d'une école.

Le R P Husson procureur du Vicariat d'Athabasca et McKenzie est arrivé la semaine dernière du Petit Lac des Esclavec.

Le R P Thérien est arrivé hier de St Paul des Métis en route pour l'Est ou il va assister le R P Lacombe dans son œuvre de propagande pour la réserve St Paul des Métis.

POUR LES AGRICULTEURS.

Beaucoup de cultivateur se refusent de donner à leurs vaches une nourriture copieuse et substantielle durant la mauvaise saison, pour deux motifs : 1. Ils pensent qu'il ne faut pas pousser au lait l'hiver, si l'on veut obtenir une lactation abondante en été.

2. Ils estiment que l'alimentation dont nous parlons serait trop coûteuse pour que la quantité de lait en résultant procure un bénéfice.

Sous cette double impression, nombre d'habitants obligés de garder tout l'hiver des vaches qui ne leur rapportent rien, se bornent à leur fournir des étables mal closes, des litières insuffisantes, et juste la proportion de mauvais foin et de paille nécessaire pour que les pauvres bêtes ne meurent pas de faim. Quand mai arrive, elles sont étiques, se tiennent à peine debout et elles passent une partie de la période du pâturage à se refaire avant de donner leur maximum de lait. De plus, par suite des privations subies, la gestation s'opère dans de mauvaises conditions et les veaux naissent débiles, souffreux et rachitiques.

Dans l'intérêt de notre industrie laitière dans la province, il faut combattre par tous les moyens cette manière de faire.

Tout d'abord, que les cultivateurs soient bien convainous que la production du lait en hiver ne porte aucun préjudice à la production d'été. La vache est une machine à lait ; elle sécrétera hiver comme été, normalement, sans fatigue, en raison des aliments qu'elle recevra et des soins dont elle sera l'objet. Les facultés lactifères, au lieu de s'affaiblir par un travail prolongé, resteront actives et deviendront plus puissantes peut être pour l'avenir par suite de la gymnastique répétée de l'organe sécréteur.

Toutefois, nous croyons qu'il est sage de tarir la vache cinq semaines environs avant le vêlage, dans l'intérêt du fruit et pour éviter l'épuisement de la mère. Il suffira pour ce faire de réduire peu à peu la ration de production donnée jusque là.

NAISSANCES.

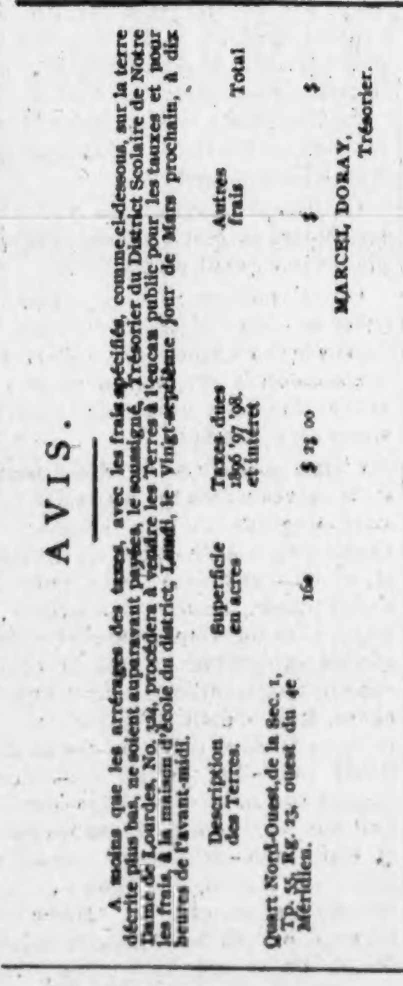
HOULE—A Morinville, l'épouse de M. Jos. Houle, une fille. Parrain et marraine J. Rondeau Dlle Antoinette Perras.

DECES

VESINA—Au Fort Saskanchewan, le 4 courant, Odilon, enfant de M. Hormidas Vésina.

GAGNIER—A Stony Plain, dimanche le 5 courant, à l'âge de 69 ans, Madame Chs Gagnier née Henriette Ménard.

R. I. P.



EGLISE ST. JOACHIM. Règlement du Carême et heures des Offices.

TOUS LES DIMANCHES.

1ère messe à 8h a.m.
Grand'messe à 10.30h a.m.
Catéchisme, 3h p.m.
Vêpres et Bénédiction, 7h p.m.

Instruction ou sermon à tous les offices, alternativement en français et en anglais, et occasionnellement en langue Crise.

PENDANT LA SEMAINE.

Messe tous les jours à 8h a.m.
Office religieux tous les soirs à 8.30 p.m., excepté le samedi,

Avis.

Est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée un corps politique et corporé sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom corporatif de la dite compagnie sera "La Compagnie d'Elévateur et de Moulin à Farine de Morinville, Limitée."

Le but pour lequel l'incorporation est demandée est, d'acheter, d'acquérir, de louer, de bâtir, de mettre en opération un élévateur et les machineries nécessaires pour un moulin à farine, acheter, moudre, vendre le grain, la fleur, acquérir, posséder toutes les propriétés foncières nécessaires pour l'exploitation du dit Elévateur et Moulin à Farine, et de faire généralement tout ce qui est nécessaire au but de la Compagnie.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Morinville, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de quinze mille piastres. ($15,000) divisé en trois cents actions (300) de cinquante piastres ($50.00) chacune.

Les noms, adresses et occupations des requérants sont :

Octave N. Lavallée, cultivateur, Morinville,
Narcisse Brissette " "
Delphin Morin, marchand "
Ludger Lemire, cultivateur, "
Chas McLaughlin, " "
Nicholas Hettinger " "
Grégoire Poirier, " Rivière Qui Barre,
Denis Hébert, " St. Pierre,
François X. Bibaud " Fort Saskatchewan,

qui seront les directeurs provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 4 Février 1899.

AVIS.

A moins que les arrérages de taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur les terres décrites plus bas, ne soient auparavant payées, le soussigné, Trésorier du Saskatchewan R. C. P. School District, No. 2, procédera à vendre les Terres à l'encan public pour les taxes dues et pour les frais, au Bureau de Poste Lamoureux, Lundi le Vingt-Septième jour de Mars prochain, à 10 heures de l'avant midi.

Description des terres.	Montant	Intérest	Frais	Total.
½ Est Sec 35, Tp 54 Rg 23 Ouest 4e méridien	$109.80	$30.77		
Fractious Sec 25 Tp 54 Rg 23 Ouest 4e méridien	6.16	16		

JOSEPH LAMOUREUX,
Trésorier.

AVIS.

A moins que les arrérages des taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur la terre décrite plus bas, ne soient auparavant payées, le soussigné, Trésorier du District Scolaire de Notre Dame de Lourdes, No. 394, procédera à vendre les Terres à l'encan public pour les taux et pour les frais, à la maison d'école du district, Lundi, le Vingt-septième jour de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi.

Description des Terres.	Superficie en acres	Taxes dues 1896 '97 '98, et intérêt	Autres frais	Total
Quart Nord-Ouest, de la Sec. 1, Tp. 55, Rg. 25, ouest du 4e méridien.	160	$ 25 00	$	$

MARCEL DORAY,
Trésorier.

LE BOULET D'OR.

(Suite)

III

A la même époque, Me Duroquois, notaire à Melun, vendait à un sieur Arthur Morton une modeste villa sur les bords de la Seine, près des Lys de Dammarie.

—Je ne suis pas riche, avait dit l'acquéreur au notaire. La maison payée, il me restera quatre mille francs de rente, mais j'ai des goûts modestes ; ma femme et mes filles s'occupent du ménage ; nous n'avons besoin que d'une bonne pour faire la cuisine.

Les Morton avaient acheté la maison toute meublée ; ils s'installèrent aussitôt.

Le père ne sortait guère de son jardin. Il y fumait de bonnes pipes en contemplant ses arbres fruitiers, ou en dégustant de bons livres:

Sa femme et sa fille se promenaient perfois le soir, au long de la Seine, et suivaient les comédies et drames qui se passent entre pécheurs à la ligne et poissons d'eau douce.

Paris versa, sur Balderby disparu, toute sa verve insultante. L'ancien nabab prit place parmi ces coureurs de hasard, rastaquouères de toutes nations, qui naissent en une nuit sur le boulevard, champignons vénéneux de l'asphalte.

Arthur Morton,—on l'a deviné,—n'était antre que James Balderby. En lisant sa triste fin, il pâlit et ses poing se crispèrent avec des mouvements convulsifs du bras droit.

Il faisait, d'accord avec sa femme et sa ffile abstraction de son encombrante fortune dans le seul but de se débarrasser des importuns et des curieux.

On ne s'occupe en aucun pays de gens qui n'ont que quatre millee livres de rente ; on les laisse cultiver en paix leur jardinet, flâner au soleil devant leur porte, tailler leurs arbres, arroser leurs salades, mettre du vin en bouteilles, faire un rams entre voisins au bouchon le plus proche. Ce ne sont point personnages dont le Rapide se croit tenu d'enregistrer les faits et gestes.

Mais pourquoi James ne s'était-il pas éloigné davantage de ce Paris où les murs de toutes les célébrités sont percés à jour pas la badauderie ? Il y a en France tant de charmants coins ignorés de la cohue parisienne !

C'est qu'en choisissant Dammarie-les-Lys pour refuge, le nabab obéissait encore à la volonté de sa femme.

Et ce n'était pas par pur caprice que Marie avait choisi ce village. Là, s'était écoulée sa première enfance ; là après la mort de sa mère, elle était restée, jusqu'à l'âge de six ans, aux soins d'une nourrice dévouée, Mme Loisseau femme d'un petit cultivateur.

Elle se rappelait toujours la désolation de ces braves gens, le jour où son père vint la leur reprendre pour la mettre dans un pensionnat de Paris à Auteuil, Elle aussi avait bien pleuré ; on eut beau lui répéter que le commandant était son père, elle se sentit comme un grand vide au cœur en quittant sa nourrice.

Le commandant n'était rien moins que tendre. Jaloux de l'affection portée par les Loisscau à sa fille unique il se garda de leur donner son adresse. Il les avait payés largements ; il se considérait comme étant quitte envers eux.

Mais Marie n'oublia jamais ceux qui avaient pris soin de son enfance. Dès qu'elle pût écrire, elle leur donna de ses nouvelles et en reçut de bonnes lettres toute pleines de tendresse.

Avant de partir pour l'Amérique, elle supplia son père de la conduire embrasser sa nourrice. Le commandant s'y refusa net, prétendant qu'il n'avait pas le temps.

Le lendemain de son installation a New York, elle écrivit aux Loisseau, dont elle était restée sans nouvelles depuis près d'un an. Sa lettre lui revint avec cette mention : "Loisseau décédé, sa femme partie sans laisser d'adresse."

Sans doute, le malheur s'était abattu sur cette pauvre famille, Marie les pleura longtemps, Marie elle-même ne tarda pas à passer par de cruelles angoisses. Seule à l'étranger, si loin de son pays, ne sachant à qui recourir, elle eut été vouée à toutes les misères sans la généreuse intervention de Balderby. A l'occasion de son mariage, elle adressa une nouvelle lettre à la veuve Loisseau. Ce billet lui revint avec cette sinistre mention : Décédé.

IV

La première sortie de Mme Morton fut pour s'assurer si elle reconnaitrait la maisonnette de sa nourrice.

Mais comment s'orienter avec des souvenirs aussi confus ? Tout ce que Marie se rappelait, c'était que la porte charretière donnait sur la campagne, en face d'un noyer qui lui prêtait sa grande ombre, en été tout l'après-midi.

Vêtue avec la simplicité d'une petite bourgeoise, elle s'était mise en route au hasard, avec Suzanne.

Il était huit heures du soir et la nuit commençait à tomber.

Elles s'engagèrent dans la grande rue et la parcoururent tout entière, sans s'arrêter.

Ce n'était pas là.

Elle revinrent sur leurs pas et tournèrent dans une rue latérale.

Soudain, Marie s'arrête. Elle a reconnu son noyer, vieilli de trente-six àns et plus beau que jamais ; mais en face......il n'y a plus de maison !

Oui, c'est bien là...et pourtant ?...

Vient à passer une très vieille femme, courbée en deux et s'appuyant sur un bâton.

Marie se décide enfin à demander des renseignements.

—Pardon madame......

La vieille se retourne et salue si bas que, sans son bâton, elle perdrait l'équilibre.

—N'est-ce pas ici que demeurait... autrefois...les époux Loisseau ?

—Ici, oui, madame, mais la maison a brulé, qu'il y a bien longtemps, bien longtemps ; que même Célestin a péri dans l'incendie et que sa femme étions devenue folle.

—Oh ! mon Dieu !

—C'est-y que vous le connaissiez ?

—Oui, madame.

—De bien braves gens, incapables de prendre rien à leur prochain et de bouder contre l'ouvrage.

Marie risqua une deuxième question.

—Sait-on comment est morte Mme Loiseau ?

—Laquelle ?

—La veuve.

—Voulez-vous parler de celle à Célestin on de celle qu'a donc épousé le frère cadet de Célestin et qu'étions veuve aussi avant d'mouri ?

—Je veux parler de la première.

Marie avait complètement oublié l'existence d'une deuxième branche des Loiseau.

La Célestine, fit la vieille, elle avons maintenant de quoi finir ses vieux jours sans tendre la main. Elle avons hérité d'un brave homme de vieux monsieur où qu'elle faisions le ménage à Paris, où qu'elle étions partie après l'incendie qui leur z'y a tout brûlé, et pis qu'ils n'étions assurés de rin de rin ! La Célestine avons quasiment cinquante-cinq francs à manger par mois.

Le visage de Marie chantait les louanges du Créateur.

—Et... où habite Mme Loisseau ?

—Au bout de la grande rue, une petite maison toute basse au milieu d'un jardinet. Bien sûr qu'a dort, à c't' heure, la Célestine. Savez-vous bien qu'elle allons sur ses soixante-douze et moi sur mes quatre-vingt-deux !

—Merci, madame, bonsoir.

Et Mme Morton, oubliant qu'elle n'avait que quarante mille livres de rende, lui glissa un beau louis d'or dans sa vieille main calleuse.

Suzanne qui donnait le bras à sa mère, se serra contre, disant :

—Oh ! maman, que je suis heureuse pour toi !

—Chérie !

Elles allèrent jusqu'à la petite maison toute basse, au bout de la grande rue ; mais les volets étaient clos, et, comme elle' s'arrêtaient devant la porte, un vieux chien aboya sourdement à l'intérieur.

Elles s'éloignèrent, de peur de troubler le repos de Nounou.

James, informé de ce grave évènement qui semblait rajeunir sa femme de dix ans, fut ravi. Il recommenda de ne pas révéler son identité à la veuve Loiseau. Il était décidé à s'appeler Morton, et non Balderby, pour le reste de son séjour en France.

Le lendemain matin, Marie accourut chez sa nourrice. Suzanne avait tenu à l'accompagner.

On juge du bonheur de Nounou en embrassant sa Marie, qu'elle n'espérait plus revoir avant de mourir.

On s'expliqua ; si la deuxième lettre de Mme Morton lui avait été renvoyée en Amérique, c'était sans doute qu'on la croyait adressée à la veuve du frère cadet de Célestin, morte cette année-là.

C'était positif que la Célestine avait eu le cerveau dérangé à la suite de la mort tragique de son homme. On l'avait guérie à l'hospice Sainte-Anne et, se trouvant sans ressources, elle s'était placée, comme domestique, à Paris, chez un vieux monsieur doux comme un mouton et qui la coucha sur son testament, oh ! pour pas grand' chose, mais c'était toujours ça. De toute sa famille, il ne lui restait plus qu'un petit-fils, Julien, qui s'était engagé aux zouaves à l'âge de dix-huit ans, avait conquis tous ses grades et était sous-lieutenant depuis six mois en Algérie. Julien écrivait souvent à sa grand'mère. Même qu'il lui avait promis de demander, à la fin d'août, un congé de quinze jours à son colonel et de venir le passer auprès d'elle.

M. Morton fit le meilleur accueil à la nourrice.

Quand elle dinait chez lui, il la reconduisait, en compagnie des siens jusque sur le seuil de la porte.

—Marie, disait la bonne vieille, t'as évu de la chance ; t'as épousé un "phénisque !

Cependant, les Morton menaient une existence terre-à- dont ils ne se seraient pas cru capables. Ils ne dépensaient guère que les 350 francs par mois accusés à Me Duruquois et ils ne s'en trouvaient pas plus mal. Ils n'excitaient la jalousie de personne. Ils vivaient heureux, tranquilles, reposés.

Balderby transporta son activité dans la pêche à la ligne, art auquel il n'avait jamais eu le temds de s'initier. Il y retrouva toutes les émotions de la lutte.

Il était décidé à rester jusqu'à la chute des feuilles dans le programme de la villégiature que sa femme lui avait dicté. Et pour jouer dans la perfection son role de petit rentier, pour détourner de lui tout soupçon de coffre-fort inépuisable, il fit des dettes !

Mme Morton eut des notes en retard chez l'épicier et le boulanger, chez le boucher et le charcutier. Elle ne payait qu'à la dernière extrémité, après les menaces des fournisseurs.

Les choses en vinrent à un point que le boucher,—on lui devait plus de deux cents francs,—refusa des cotelettes.

Le lendemain. on apprit que le père Morton avait emprunté sur hypthèque. Les fournisseurs se rassurèrent. Deux mois après, un marchand de nouveautés de Melun convoquait ce bourgeois dilapidateur devant le juge de paix pour régler à l'amiable une créance de cent trente francs. Morton demanda des délais et s'engagea à payer par fractions de vingt francs par mois:

Les bruits les plus facheux couraient donc sur la solvabilité des nouveaux propriétaires, et ces bruits étaient entretenus par les domestiques, que Mde Morton renvoyait de mois en mois en leur refusant leurs huit jours.

Ces précautions, que Balderby exagérait, par peur d'être reconu et remis dans les gazettes, lui sauvèrent peut-être la vie. Un matin, il constata que des malfaiteurs s'étaient introduits dans sa cave et rafraichis à ses dépens. Comme tout le monde sait écrire aujourd'hui, les visiteurs avaient laissé un mot ainsi conçu : Nous ne sommes pas montés là-haut parce que nous savons que vous n'avez pas le sou.

Mais Balderby avait beau cacher ses millions, il possèdait à la maison un trésor qu'il lui était impossible de dérober à la vue des amateurs ; sa Suzanne, qui se trouvait tout heureuse d'être enfin regardée pour elle-même et non pour ses espérances.

Or, parmi les admirateurs de Mlle Marton, il en était deux qu'on voyait toujours ensemble, et qui ne manquaient jamais l'occasion de lui dire en passage, d'un simple coup d'œil expressif : "Mademoiselle, vous êtes charmante !" Tous deux, depuis quelque temps, se livraient, l'après-midi, au plaisir de la pêche, à distance respectueuse de James, avec qui ils avaient essayé vainement d'entrer en conversation suivie.

Suzanne, intriguée, prit, auprès de la mère Loisseau, quelques renseignements sur ces inséparables. L'un n'était rien moins que le vicomte Gontran de Varnière, fils unique d'un chatelain du voisinage, et l'autre, son cousin germain, le baron Frédéric de Laigreval, âgés l'un et l'autre de vingt-cinq ans, et dans une honorable situation de fortune.

Uu vicomte ! un baron ! Suzanne se mit à rire ; car elle ne tenait à être ni comtesse, ni baronne, à moins que... il n'y a rien d'inpossible !

De fait, ces deux jeunes gens lui semblaient fort bien, mais elle n'aurait pu dire lequel lui plaisait davantage du blond Frédéric et du brun Gontran.

Quelques jours après, le père Morton, accompagné du vicomte et du baron, qui le soutenaient chacun par un bras, rentrait tout trempé à sa villa. Il était tombé dans la Seine en se penchant d'un bateau pour attraper une brême qui se débattait au bout de la ligne.

Ces messieurs s'étaient jetés à l'eau et lui avaient sauvé la vie... avant qu'il n'eût eu le temps de faire sa première bassée.

Cet acte de "dévouement" leur valut leur entrée dans la place. A partir de ce jour, ils devinrent les familiers de la villa Morton, au grand plaisir de James, qui commençait à se lasser de sa solitude.

Tous deux étaient plus ou moins épris de Suzanne, dont la beauté et la grâce les attiraient. Ils s'en raillaient mutuellement, car ils ne se doutaient pas que leurs illustres familles s'opposeraient à les voir épouser une fille dont le père avait été chez le juge de paix par ses fournisseurs.

(A continuer.)

